

SNUipp-FSU de Haute-Savoie

04 50 45 22 43 – snu74@snuipp.fr – 10, rue G. Fichet 74 000 Annecy

Déclaration liminaire du 2 décembre 2011

Nous voilà réunis pour la première Commission administrative paritaire départementale, instance dans laquelle est examinée la carrière des personnels, en toute transparence, avec des délégués du personnel élus démocratiquement. Du moins était-ce ce vers quoi nous tendions jusqu'à maintenant...

Car cette CAPD est la première à se tenir à la suite des élections professionnelles que nous avons subies, oui, subies. Car comment parler autrement d'élections dont l'organisation n'a été qu'une suite de ratages monumentaux : erreurs sur la liste d'inscription, non distribution d'identifiants (parfois malgré les demandes), incompatibilité des ordinateurs, refus de prendre en compte des votes, impossibilité de s'assurer que les urnes étaient vides avant le vote, etc, etc...

Il y a peu, M. l'Inspecteur d'Académie, le SNUipp-FSU vous affirmait que le Ministère avait tout fait pour diminuer le taux de participation à ces élections. Malheureusement les chiffres et les faits nous donnent raison. Avec toutes ses turpitudes, le ministère a réussi à faire baisser le pourcentage de participation de 20 à 25 points. Bravo !

Malgré ces manigances, le SNUipp-FSU maintient sa position d'organisation majoritaire en Haute-Savoie, devenant même la seule organisation qui siègera à la CAPD restreinte de la hors-classe. Il progresse encore au niveau national, obtenant plus de 48 % des suffrages. Sa fédération, la FSU, est confortée, de loin, comme l'organisation nationale et académique majoritaire dans l'Education Nationale.

Le Ministère aura tout de même réussi, en sabordant les élections, à réduire la représentativité de la FSU dans la Fonction Publique d'Etat.

La volonté du gouvernement de s'attaquer à la démocratie sociale ne s'arrête évidemment pas là. Est-ce, par exemple, la dernière CAPD des promotions à laquelle nous assistons ?

Les propositions du Ministère concernant la réforme de l'évaluation de ses personnels et la réforme de leur évolution de carrière sont tout simplement outrageantes, et déclenchent la colère de toutes les organisations syndicales.

Ainsi, plus d'inspection en classe, mais des entretiens individuels avec l'inspecteur, qui décernerait, selon son bon vouloir, des mois d'ancienneté, à partir des résultats des évaluations dont on remet, tous les jours, en doute leurs efficacité.

A partir de là, les possibilités d'évolution de carrière seraient fortement réduites.

Avec ce projet, c'est toute la gestion paritaire des promotions qui vole en éclat : plus de barème, plus d'équité, plus de transparence... juste le fait du prince. Quelle honte pour la République !

Tout cela s'ajoute aux autres attaques des personnels : la réforme des retraites, le gel des salaires, le jour de carence, les décisions du comité médical etc...

Alors, M. l'Inspecteur d'Académie, qu'au moins cette CAPD se passe au mieux, dans le respect des règles républicaines qui existent encore. Dans l'immédiat, le SNUipp-FSU exige que les collègues en congé de longue durée soient promus si leur barème le leur permet, et non écartés des promotions comme les années précédentes, en violation des textes.